



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la Martinique**

APPEL A PROJET

CAHIER DES CHARGES

Relatif à :

***La réalisation d'un chantier test complémentaire à Oli A / Oli B
Partie 2 – débusquage mécanisé de bois d'œuvre et de bois énergie***

Dates de la consultation :

du 04/10/2024 au 15/10/2024 à 18h00 (heure locale)

*Contact DAAF : titouan.baraer@agriculture.gouv.fr
en cas d'absence : philippe.mathe@agriculture.gouv.fr
karine.lerouillois@agriculture.gouv.fr*

1 Contexte de la mission

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) assure au consommateur une alimentation sûre, accessible et diversifiée et accompagne la profession agricole et agroalimentaire à relever le défi du développement endogène et durable. Le service agriculture et forêt, et plus particulièrement le pôle forêt, est en charge de l'instruction des demandes d'autorisation de défrichement et de la réalisation des missions de Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

La DAAF est également co-pilote du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB), établi pour la période 2019-2029. La mise en œuvre de ce programme comporte l'objectif d'accroître la mobilisation du bois en Martinique. Pour ce faire, une rentabilité et la structuration de la filière sont nécessaires.

Le PRFB prévoit ainsi la mise en œuvre de chantiers tests pour l'exploitation de petits bois et autre biomasse valorisables en énergie ou autres (compost, palettes, etc.) avec accompagnement et suivi environnemental.

En 2021, un premier chantier test Oli A / Oli B avait été commandité par la DAAF, permettant de mettre en avant certains freins d'ordre technique, organisationnel et financier pour la mobilisation de biomasse forestière locale.

Compte-tenu de ce premier retour d'expérience, la DAAF a lancé en 2024 un chantier test complémentaire à Oli A / Oli B. La première partie relative au débusquage équin de bois énergie est réalisée par l'Office National des Forêts (ONF). Elle vise notamment à démontrer la viabilité de la technique de traction animale pour le débusquage dans la valorisation de bois jusque-là non exploités.

La DAAF souhaite désormais lancer la deuxième partie de ce chantier test complémentaire portant sur l'exploitation mécanisée, permettant de résoudre les freins observés lors du chantier Oli A / B pour un usage en cascade des bois de manière durable et viable.

Cette mission se déroulera sur l'année civile 2025, voire 2026, au regard des possibilités techniques.

2 Description de la mission d'étude

La mission consiste en mettre en œuvre la partie 2 du chantier test concernant l'exploitation mécanisée de bois d'œuvre et de bois énergie.

Ce chantier test devra permettre de chiffrer plusieurs indicateurs quantitatifs et qualitatifs :

- Évaluation des temps, coûts et prix de l'exploitation ;
- Plus-value d'un débusquage équin en complément d'une exploitation mécanisée ;
- Difficultés et recommandations sur les pratiques et le matériel ;

et également permettre des réflexions autour de l'exploitation à impact réduit.

3 Organisation et mise en œuvre des prestations

Pour mener à bien sa mission, le prestataire travaillera en contact étroit avec la DAAF qui mettra à disposition tout document utile. Des réunions régulières seront programmées par le prestataire.

4 Pilotage et livrables de l'étude

Le suivi des travaux sera assuré par un comité de pilotage composé a minima des représentants de la DAAF, de la CTM, et idéalement d'Albioma, du Syndicat des propriétaires forestiers de Martinique. Le prestataire assurera la présentation de l'avancée des prestations auprès de la DAAF, sous forme de diaporamas et/ou de production de notes méthodologiques.

La prestation comprend la réalisation a minima de deux réunions de coordination avec le comité de pilotage, dont une réunion présentant la synthèse de la mission.

Le prestataire pourra en tant que de besoin proposer la tenue de réunions techniques pour réaliser des bilans d'étape le cas échéant. Ce nombre de réunions sera défini dans la convention passée avec l'attributaire de l'étude.

Les livrables attendus sont :

- Livrables techniques
 - Une synthèse technique détaillée de l'opération détaillant les forces et faiblesses techniques, opérationnelles, financières et administratives rencontrées lors du projet ;
 - Une analyse globale des coûts permettant de détailler les raisons du coût global du bois sorti pour chaque usage ;
 - Des propositions d'amélioration à toute phase du chantier test, de la logistique préalable aux coupes à la vente finale ;
 - Une estimation des volumes mobilisables par les moyens mis en œuvre dans le chantier test.
- Livrables administratifs
 - Une présentation en CRFB ;
 - Un rapport final de mission.

5 Calendrier prévisionnel

L'étude devra démarrer à compter de la date de notification de la commande prévue. La date prévisionnelle de démarrage est fixée au 01/11/2024, pour une durée totale maximale de 18 mois.

6 Présentation de la prestation technique et financière

Le montant global maximal de l'enveloppe financière consacrée à l'opération est de 25 000€ toutes taxes comprises (TTC).

Une avance de 30% maximum sur le montant pourra être versée sur demande du bénéficiaire à la signature de la convention.

Le contenu du prix de la prestation inclut notamment :

- Tous les frais afférents à la réalisation des prestations, ainsi que les frais de déplacement liés à la réalisation des prestations ;
- Tous les frais liés aux réunions ;

- Cahier des charges -

- Les frais relatifs aux droits de propriété intellectuelle ;
- Tous les frais annexes et les matériels nécessaires à l'exécution des prestations ;
- Toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres applicables aux prestations.